

# Décharge radioactive : le C.E.A. avoue

*Sans « le Parisien » on n'en saurait toujours rien. La décharge de Saint-Aubin est bien radioactive.*

**P**AS radioactive la décharge de Saint-Aubin ? Non, répondait jusqu'à vendredi le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Hier, dans un document diffusé à certains journalistes seulement, le C.E.A. reconnaissait que les mesures effectuées pour « le Parisien » par le laboratoire indépendant de la C.R.I.I. Rad, à Valence, sont exactes !

Les autorités du nucléaire confirment la présence des radio-éléments détectés après un prélèvement de terre sur le site de la décharge

de Saint-Aubin ! Mieux vaut tard que jamais... Le 21 février 1990, une pointe de césium 137 de 6 020 becquerels par kilo est relevée dans l'humus ! Une « pointe » puisque d'autres relevés ne dépassent pas 467 ou 345 becquerels par kilo (sur le ciment).

Pour la première fois, Robert Lallement, inspecteur général du C.E.A., reconnaît les difficiles débuts du pionnier du nucléaire : « A l'époque, on faisait de notre mieux »... Des imperfections qui expliquent sans doute le stockage de milliers de fûts de produits radioactifs sur un terrain vague de Saint-Aubin.

Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement, n'a pas hésité à dénoncer sévèrement la désinvolture des responsables du nucléaire. Il a annoncé qu'il se rendrait à Itteville et à

Saint-Aubin, en compagnie de représentants d'organismes indépendants.

Un laboratoire d'un pays étranger pourrait, lui aussi, être convié à cette série de mesures. Ils pourront vérifier si la C.R.I.I.-R.A.D. a mesuré un « point chaud » ou si tout le site est aussi contaminé que l'échantillon transmis le 20 septembre. Brice Lalonde a d'ailleurs indiqué qu'il travaillait sur d'autres dossiers avec la C.R.I.I. Rad.

A Valence, François Mosnier considère que les chiffres fournis par le C.E.A. sont « élevés, avec des pointes considérables ». Le directeur du laboratoire de la C.R.I.I. Rad attend maintenant la localisation précise des prélèvements « officiels ». « Vous vous rendez compte, la présence de l'américium est même mentionnée dans le

fossé longeant la clôture ! Ce dérivé du plutonium 241 est très toxique », ajoute François Mosnier.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement. La déclaration du C.E.A. de 1979 ne mentionne aucunement la présence de déchets radioactifs sur le site de Saint-Aubin. Le C.E.A. peut toujours dire que les chiffres relevés confirment l'absence de danger pour la population environnante.

Comme à Itteville, les autorités communiquent chaque jour de nouveaux chiffres, restés jusque là secrets. Des chiffres qui confirment ceux de la C.R.I.I. Rad et son verdict : la décharge de Saint-Aubin est bien radioactive.

**Jacques Hennen  
Gilles Verdez**

## Un physicien du C.N.R.S. : « Les déchets de Saint-Aubin sont dangereux »

« Si des enfants sont allés jouer dans la décharge de Saint-Aubin, il y a du danger. » Roger Belbeoch, physicien du Centre national de la recherche scientifique en retraite, est très inquiet. « L'américium retrouvé en quantité non négligeable dans la terre est un radio-élément extrêmement toxique », explique le chercheur.

« La limite annuelle d'incorporation d'américium par inhalation (poussières) est de 20 becquerels. A Saint-Aubin, un seul kilo de terre contient 530 becquerels ! » Pour Roger Belbeoch, membre du Groupe des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire, il faut poursuivre les mesures : « On doit quadriller la décharge, faire des carottage en profondeur. On peut supposer la présence de plutonium du fait de la trace d'américium, un de ses descendants. »

Autres chiffres complètement irréels pour le physicien, les 250 000 curies contenus dans les dix-neuf mille fûts de l'époque à Saclay et Saint-Aubin. « A titre de comparaison, les autorisations de rejets liquides des centrales nucléaires sont de 30 curies par an... »

Quant au danger que représente cette décharge, l'avenir nous le dira. « Ce n'est certainement pas à E.D.F. ou au C.E.A. de décider de ce qui est dangereux ou pas pour la santé publique. Le problème n'est pas là, des normes n'ont pas été respectées, des procédures légales ont été transgessées. Les ministres concernés doivent se prononcer... »

**J. H.**

## Les élus demandent la nomination d'un expert indépendant

*Itteville, puis Saint-Aubin, c'est trop. Les élus de l'Essonne veulent que l'expert s'intéresse à toutes les décharges du département.*

**«**IL faut nommer un expert indépendant à Itteville, sur le site du Bouchet. Je vous demande par ailleurs d'élargir la mission de cet expert au problème des décharges de l'Essonne.

« Sur celle de Saint-Aubin, il apparaîtrait que des mesures récentes montrent des taux de nocivité inquiétante. » Comme dans l'affaire du Bouchet, le député socialiste Thierry Mandon se mobilise pour Saint-Aubin.

Il écrit à Jean-Yves Le Deaut président de l'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques : « Faute d'une autorité indépendante, les chiffres donnés

ici ou là ne peuvent faire taire les inquiétudes.

« L'office doit jouer un rôle important avant la mise en place par la loi d'une autorité que pourront saisir les populations ou leurs représentants. » Le Parlement va peut-être ouvrir un énorme dossier « radioactif », uniquement pour l'Essonne !

Pourtant, cette inquiétude n'est pas encore partagée par Jacques Royal, maire de Saint-Aubin : « Il n'y a plus de fûts depuis 1975. Le C.E.A. fournit tous les trois mois des mesures en mairie, à ma demande. Une nouvelle station de mesures vient d'ouvrir sur la commune. »

Une confiance qui rappelle celle du maire d'Itteville à propos de la décharge du Bouchet. Depuis, ce dernier a pris l'initiative de créer une commission sur le sujet... De son côté, le député U.D.F. Pierre-André Wiltzer estime « qu'il faut pratiquer la transparence dans les faits ». « Le C.E.A. doit rendre publiques des informations

pour rassurer la population, ou faire procéder à de nouvelles mesures. » De nouvelles mesures qu'évoquait également le président R.P.R. du conseil général, Xavier Dugoin, dans nos colonnes, samedi.

« Le comité départemental de l'Environnement pourrait très bien se saisir de ce nouveau dossier ! »

Pour contrebalancer les silences absolu de la préfecture, les propos très véhéments de Marie-Noëlle Lienemann, député-maire d'Athis-Mons : « Ça me désole, cette absence de transparence. Il faut de toute urgence traiter le dossier du nucléaire français. Peut-être au moyen d'une haute autorité que le groupe socialiste à l'Assemblée nationale veut créer. » Même point de vue du député Julien Dray (P.S.) : « Le doute est jeté sur le C.E.A. Il doit maintenant se justifier ! » De tous les bords, les élus sont unanimes : le C.E.A. doit ouvrir ses dossiers trop soigneusement cachés.

**J.H. et G.V.**